

## Art et culture en prison Pourquoi?

Les normes juridiques internationales et belges érigent en droit fondamental l'accès à la culture et à l'art pour tous ... y compris les personnes privées de liberté.

Les activités culturelles et artistiques en milieu carcéral peuvent donner un sens à la détention et en modifier la perception par les détenus. Elles contribuent activement à l'expression, à la prise de recul par rapport à soi-même et aux événements, et à la reconstruction de l'image de soi. Rencontrer un artiste est une occasion pour les détenus de tisser un lien avec une personne s'intéressant davantage à leurs capacités et à leur potentiel qu'à leurs déficiences. De telles activités participent également à la responsabilisation des détenus et à leur resocialisation grâce au travail en groupe.

Bref, l'art et la culture en prison permettent aux détenus d'acquérir des compétences-clés transposables dans un projet de vie, voire dans un projet professionnel, et améliorent les perspectives de réinsertion dans la société.

## Lettre électronique du Réseau Art et Prison

Régulièrement, une lettre électronique vous informe des événements du Réseau et propose une sélection d'activités artistiques en lien avec le milieu carcéral.

Pour la recevoir, veuillez effectuer la demande par courriel :  
[reseauartetprison@gmail.com](mailto:reseauartetprison@gmail.com)

### Contacts

Réseau Art et Prison ASBL  
70, rue Emile Féron  
1060 Bruxelles

Tél. 02 502 12 15  
Fax. 02 512 69 11

[reseauartetprison@gmail.com](mailto:reseauartetprison@gmail.com)  
[info@cultureetdemocratie.be](mailto:info@cultureetdemocratie.be)

[www.artetprison.be](http://www.artetprison.be)

ING no. 363-0591086-08  
BIC (SWIFT): BBRUBEBB

**ART ET  
PRISON**

## Réseau Art et Prison ASBL

Echanges, concertations et actions,  
axés sur l'art et la culture,  
entre le milieu carcéral et l'extérieur